



SAISON 2022/2023

COMMISSION JEUNES COMPETITIONS ET ANIMATION

PV REUNION N°1 du 19 JUILLET 2022

Présents :

Emmanuel ANGONIN, Fabrice DUTY, Alix MARIAUX, Daniel STEPANOFF, Nicolas THABARD, Didier VINCENT

Excusés : Ludovic CORNEBOIS, Jean Claude CLERC Clément JAILLET, Mickael LUCAS, Charlotte SAULNIER, Gérard WIDMER

1. VALIDATION GROUPES D1

a. U18

La commission prend connaissance des engagements validés par les clubs :

A ce jour, un engagement non validé : Jura Lacs et un refus : Champagnole

La validation de l'inscription de Dole S3 ne sera accordée que dès réception du paiement du club prévu au 31/07

Compte tenu de la liste d'attente :

- Cœur du Jura sera sollicité pour participer à cette compétition en remplacement de Champagnole

Demande du club de Mouchard pour évoluer en U18 D1 :

- La Commission ne peut valider cette demande compte tenu des règlements en vigueur :
cf Compte rendu commission du 30 Juin.

Composition du groupe U18D1 Phase automne 2022/2023 :

Sous réserve de la validation du Comité Directeur et de la réception de l'accord du GJ Cœur du Jura.

- BRESSE JURA
- JURA DOLOIS
- DOLE S3 ACADEMY
- ARCADE FOOT
- JURA SUD FOOT
- MONT SOUS VAUDREY
- JURA LACS
- CŒUR DU JURA

b. U15

La commission prend connaissance des engagements validés par les clubs :

A ce jour, un engagement refusé : Jura Dolois

La validation de l'inscription de Dole S3 ne sera accordée que dès réception du paiement du club prévu au 31/07

Compte tenu de la liste d'attente indiquée dans le compte rendu de la réunion du 30 Juin, Arcade sera sollicité pour participer à cette compétition.

Demande de Cœur du Jura pour évoluer en D1 :

- La Commission ne peut valider cette demande compte tenu des règlements en vigueur :
cf Compte rendu commission du 30 Juin.



Demande de Jura Sud pour évoluer en D1 :

- La Commission ne peut valider cette demande compte tenu des règlements en vigueur : cf Compte rendu commission du 30 Juin.

COMPOSITION DU GROUPE U15D1

Sous réserve de la validation du Comité Directeur et de la réception de l'accord d'Arcade Foot et du paiement de Dole S3.

- JURA STAD
- ANGILLON
- BRESSE JURA
- DOLE S3
- LONS RC
- MONT SOUS VAUDREY
- JURA LACS
- ARCADE

c. U13

L'ensemble des équipes ont validé leur accord.

Demande de Cœur du Jura pour évoluer en D1 :

- La Commission ne peut valider cette demande compte tenu des règlements en vigueur : cf Compte rendu commission du 30 Juin.

En conséquence, le groupe U13D1 sera composé des équipes suivantes :

- JURA STAD
- ANGILLON
- BRESSE JURA
- JURA DOLOIS
- LONS RC
- JURA SUD FOOT
- CHAMPAGNOLE
- JURA LACS

Sous réserve de la validation du Comité Directeur

2. Ententes

- Demande d'entente des clubs de Trois Monts, Choisey et Dole S3 :

La validation de cette entente ne sera accordée que dès réception du paiement du club de Dole S3 prévu le 31/07.

3. Tournois

- Demande d'autorisation du club de Jura Dolois pour un tournoi U13 le 28/08.
 - o Accord de la commission

Le Président, Emmanuel ANGONIN